



CONSOMMATEURS

POUR QUI ? | Organismes privés à but non lucratif | Organismes privés à but lucratif | Organismes publics



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce programme soutient pour les consommateurs :

- l'accès à l'éducation et à l'information
- la protection et la santé
- la sécurité des produits
- les intérêts et les recours juridiques

Pour 2014-2020, l'Union Européenne a mis à disposition 189 millions d'€.

A QUI EST-CE DESTINE ?

Ce programme est accessible à tous les organismes privés ou publics oeuvrant en faveur des thèmes précédemment cités.



LES DOMAINES D' ACTIONS

- Sécurité des consommateurs
- Information, éducation des consommateurs et soutien aux associations des consommateurs
- Droits et voies de recours
- Respect de la législation

L'ESSENTIEL EN UN CLIC !

Vous pouvez répondre à des appels à projets et des appels d'offre pluriannuels.

Pour plus d'informations, contactez l'Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)



En savoir +